



Session des 19 et 20 juin 2023

Les engagements de la Région en faveur du plan d'action et d'adaptation pour une Bretagne plus résiliente face aux enjeux du dérèglement climatique et de la gestion de l'eau

Intervention de Sylvie Magnanon pour Bretagne Vivante

En complément de l'intervention des associations Eau et Rivières de Bretagne et de Cohérence, dont nous partageons les propos, nous souhaitons insister sur la place majeure que devrait prendre la **préservation et la restauration du bocage** dans le plan de la Région concernant la résilience de la Bretagne face aux enjeux du dérèglement climatique et de l'eau.

En effet, des haies et des talus continuent donc d'être détruites tous les jours. Il nous en reste aujourd'hui 114 000 km, sachant que c'est 68 000 de moins qu'en 2008. Le programme Breizh Bocage 2 est arrivé récemment à son terme et a été évalué. Il a contribué à la plantation de 2032 km de haies entre 2008 et 2020. Le linéaire de haies a ainsi progressé de 0,3 % dans les secteurs concernés par le programme Breizh Bocage. Dans le même temps, il a régressé de 0,3 % là où il n'y avait pas de programme. L'effort public de Breizh Bocage a été en quelque sorte annulé par les destructions.

Pourtant, le bocage, cet ensemble de haies, de talus, de champs et de prairies, est le trésor de la Bretagne et son atout majeur pour résister aux changements climatiques et à la crise de l'eau qui nous attendent.

C'est un levier crucial qui peut permettre à la fois de restaurer la biodiversité, d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter son ruissellement rapide et donc de réduire drastiquement le risque d'inondations. Mais également, de réduire la fuite des sols vers les rivières et la mer, de préserver ainsi les activités conchylicoles et maritimes, de retrouver dans certains secteurs des paysages attractifs. C'est pourquoi nous invitons la Région Bretagne, avec ses partenaires, à orienter une part importante de ses budgets d'investissement dans la reconstruction de notre bocage breton, de manière massive, et rapide. Dans le même temps, il est fondamental de tout mettre en œuvre pour que la destruction du bocage cesse : éco-conditionnalités, réglementation, mesures incitatives, tout devrait être envisagé, et rapidement.

Concernant spécifiquement l'eau, il est démontré scientifiquement que le meilleur moyen de stocker durablement la ressource en eau et d'en améliorer la qualité est de lui permettre de s'infiltrer dans les sols, d'y être épurée et conservée, notamment pendant l'hiver. Les zones humides jouent aussi un rôle majeur. Le bocage contribue à une circulation lente de l'eau dans les sols, et donc à sa préservation. Seul ce stockage naturel permet une bonne préservation de la ressource et son partage équitable entre tous les usagers, humains comme non humains. Plus durable et peu coûteux, il doit être priorisé sur les autres formes de stockage de l'eau, notamment celles par retenues collinaires qui conduisent à l'évaporation d'une grande partie de l'eau et à un partage inéquitable de la ressource.

Dans cet objectif de garder l'eau dans les sols pour la restituer progressivement toute l'année, la Région devrait accélérer ses efforts **pour créer des réserves naturelles régionales en milieux humides,** pour encourager la préservation des prairies naturelles et pour soutenir massivement l'implantation de haies et de talus afin de freiner le lessivage des sols pendant l'hiver, et donc la perte d'eau et de nutriments.